

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

VEET® Hair Removal Kit - Sensitive Skin - Bikini Hair Removal Cream (Canada)



HEALTH • HYGIENE • HOME

## 1. Identification du produit et de l'entreprise

**Nom du produit** : VEET® Hair Removal Kit - Sensitive Skin - Bikini Hair Removal Cream (Canada)

**Distribué par** : Reckitt Benckiser (Canada) Inc.  
1680 Tech Avenue, Unit #2  
Mississauga, Ontario L4W 5S9  
CANADA  
Telephone: +1 905 283 7000

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical)** : 1-800-338-6167

**Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Transport)** : 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC  
Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

**Website:** : <http://www.rbnainfo.com>

**Utilisation du produit** : Pour enlever les poils indésirables.

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

**n° SDS** : D8229061 v8.0

**Formulation #:** : Veet Hair Removal Base Cream – Normal, Skynet Cha59VEMAS; TDS #8185517  
Veet Hair Removal Base Cream – Dry, Skynet Cha59VEMCR; TDS #8185523  
Veet Hair Removal Base Cream – Sensitive, Skynet Cha59VEMDS; TDS #8185435  
Veet Hair Removal Base Cream – Suprem'Essence, Skynet Cha59VEM8R; TDS #8185518

**UPC Code / Sizes** : ABL tubes, PBL tubes, pump packs – 50ml, 100ml, 150mL, 200ml, 400ml

## 2. Identification des dangers

**Classement de la substance ou du mélange** : TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 3  
CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1  
LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

### Éléments d'étiquetage SGH

**Pictogrammes de danger** :



D8229061 v8.0

## 2. Identification des dangers

- Mention d'avertissement** : Danger
- Mentions de danger** : Toxique par inhalation.  
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
- Conseils de prudence**
- Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- Prévention** : Porter des gants de protection. Porter une protection oculaire ou faciale. Porter des vêtements de protection. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Ne pas respirer les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation.
- Intervention** : EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau ou doucher. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
- Stockage** : Garder sous clef.
- Élimination** : Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
- Éléments d'une étiquette complémentaire** : Aucun connu.
- Dangers non classés ailleurs** : Aucun connu.

## 3. Composition/information sur les ingrédients

**Substance/préparation** : Mélange

| Nom des ingrédients           | %       | Numéro CAS |
|-------------------------------|---------|------------|
| urée                          | 5 - 10  | 57-13-6    |
| Calcium, hydroxyde de         | 1 - 5   | 1305-62-0  |
| Acide thioglycolique          | 1 - 5   | 68-11-1    |
| Potassium, hydroxyde de       | 1 - 5   | 1310-58-3  |
| Alcohols, C16-18, ethoxylated | 1 - 5   | 68439-49-6 |
| alpha-Hexylcinnamaldehyde     | 0.1 - 1 | 101-86-0   |

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

**Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.**

## 4. Premiers soins

### Description des premiers soins nécessaires

- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

## 4. Premiers soins

- Inhalation** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
- Contact avec la peau** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.
- Ingestion** : Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

- Contact avec les yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.
- Inhalation** : Toxique par inhalation.
- Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures.
- Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

- Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur  
larmolement  
rougeur
- Inhalation** : Aucune donnée spécifique.
- Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
- Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales

D8229061 v8.0

## 4. Premiers soins

### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

- Note au médecin traitant** : En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.
- Traitements particuliers** : Pas de traitement particulier.
- Protection des sauveteurs** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

### Moyens d'extinction

- Agents extincteurs appropriés** : Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
- Agents extincteurs inappropriés** : Aucun connu.

### Dangers spécifiques du produit

- Produit de décomposition thermique dangereux** : Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
- Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:  
 dioxyde de carbone  
 monoxyde de carbone  
 oxydes d'azote  
 oxydes de soufre  
 oxyde/oxydes de métal

### Mesures spéciales de protection pour les pompiers

- : En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

### Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

- : Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- Pour le personnel non affecté aux urgences** : Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.
- Intervenants en cas d'urgence** : Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**Précautions environnementales** : Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Petit déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

**Grand déversement** : Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

**Mesures de protection** : Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir à l'écart des acides. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités** : Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Control

#### Limites d'exposition professionnelle

D8229061 v8.0

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

| Nom des ingrédients               | Limites d'exposition  |
|-----------------------------------|---|
| urée<br><br>Calcium, hydroxyde de | <p><b>AIHA WEEL (États-Unis, 10/2011).</b><br/>TWA: 10 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.</p> <p><b>ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014).</b><br/>TWA: 5 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.</p> <p><b>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).</b><br/>TWA: 5 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.</p> <p><b>NIOSH REL (États-Unis, 10/2013).</b><br/>TWA: 5 mg/m<sup>3</sup> 10 heures.</p> <p><b>OSHA PEL (États-Unis, 2/2013).</b><br/>TWA: 5 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Fraction alvéolaire<br/>TWA: 15 mg/m<sup>3</sup> 8 heures. Forme: Empoussiérage total</p> |
| Acide thioglycolique              | <p><b>ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014). Absorbé par la peau.</b><br/>TWA: 1 ppm 8 heures.<br/>TWA: 3.8 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.</p> <p><b>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). Absorbé par la peau.</b><br/>TWA: 1 ppm 8 heures.<br/>TWA: 4 mg/m<sup>3</sup> 8 heures.</p> <p><b>NIOSH REL (États-Unis, 10/2013). Absorbé par la peau.</b><br/>TWA: 1 ppm 10 heures.<br/>TWA: 4 mg/m<sup>3</sup> 10 heures.</p>  |
| Potassium, hydroxyde de           | <p><b>ACGIH TLV (États-Unis, 4/2014).</b><br/>C: 2 mg/m<sup>3</sup></p> <p><b>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989).</b><br/>CEIL: 2 mg/m<sup>3</sup></p> <p><b>NIOSH REL (États-Unis, 10/2013).</b><br/>TWA: 2 mg/m<sup>3</sup> 10 heures.</p>  |

**Contrôles d'ingénierie appropriés** : Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

**Contrôle de l'action des agents d'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

D8229061 v8.0

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- Protection oculaire/ faciale** : Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.
- Protection de la peau**
- Protection des mains** : Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.
- Protection du corps** : L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.
- Autre protection pour la peau** : Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.
- Protection respiratoire** : En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### Apparence

- État physique** : Liquide. [Viscous]
- Couleur** : Non disponible.
- Odeur** : Non disponible.
- Seuil olfactif** : Non disponible.
- pH** : 12.4 à 12.6 [Conc. (% poids / poids): 100%]
- Point de fusion** : Non disponible.
- Point d'ébullition** : Non disponible.
- Point d'éclair** : coupelle fermée: >93.3°C (>199.9°F)
- Taux d'évaporation** : Non disponible.
- Inflammabilité (solides et gaz)** : Non disponible.
- Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation)** : Non disponible.
- Tension de vapeur** : Non disponible.
- Densité de vapeur** : Non disponible.
- Densité relative** : Non disponible.
- Solubilité** : Facilement soluble dans les substances suivantes: l'eau froide et l'eau chaude.
- Solubilité dans l'eau** : See Solubility(ies) Section 9.1



D8229061 v8.0

## 9. Propriétés physiques et chimiques

|   |  |
|---|--|
| <b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b> | : Non disponible.  |
| <b>Température d'auto-inflammation</b>      | : Non disponible.  |
| <b>Température de décomposition</b>         | : Non disponible.  |
| <b>Viscosité</b>                            | : Dynamique (température ambiante): 70000 à 130000 mPa·s (70000 à 130000 cP) |
| <b>Temps d'écoulement (ISO 2431)</b>        | : Non disponible.  |

## 10. Stabilité et réactivité

|  |  |
|--|--|
| <b>Réactivité</b>                          | : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.                            |
| <b>Stabilité chimique</b>                  | : Le produit est stable.   |
| <b>Risque de réactions dangereuses</b>     | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.                       |
| <b>Conditions à éviter</b>                 | : Aucune donnée spécifique.  |
| <b>Matériaux incompatibles</b>             | : Réactif ou incompatible avec les matières suivantes :<br>les acides  |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b> | : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. |

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat               | Espèces | Dosage                | Exposition |
|-----------------------------------|------------------------|---------|-----------------------|------------|
| urée                              | DL50 Orale             | Rat     | 8471 mg/kg            | -          |
| Calcium, hydroxyde de             | DL50 Orale             | Rat     | 7340 mg/kg            | -          |
| Acide thioglycolique              | CL50 Inhalation Vapeur | Rat     | 210 mg/m <sup>3</sup> | 4 heures   |
|                                   | DL50 Orale             | Rat     | 114 mg/kg             | -          |
| Potassium, hydroxyde de           | DL50 Orale             | Rat     | 273 mg/kg             | -          |
| Alcohols, C16-18, ethoxylated     | DL50 Orale             | Rat     | 1260 mg/kg            | -          |
|                                   | Dlmin Cutané           | Lapin   | 1260 mg/kg            | -          |
| alpha-Hexylcinnamaldehyde         | DL50 Orale             | Rat     | 3100 mg/kg            | -          |

**Conclusion/Résumé** : Toxique par inhalation.

#### Irritation/Corrosion

| Nom du produit ou de l'ingrédient | Résultat                   | Espèces       | Potentiel | Exposition                            | Observation |
|-----------------------------------|----------------------------|---------------|-----------|---------------------------------------|-------------|
| urée                              | Peau - Léger irritant      | Humain        | -         | 72 heures 22 milligramms Intermittent | -           |
|                                   | Peau - Modérément irritant | Humain        | -         | 24 heures 20 Percent                  | -           |
| Calcium, hydroxyde de             | Yeux - Hautement irritant  | Lapin         | -         | 10 milligramms                        | -           |
| Potassium, hydroxyde de           | Yeux - Modérément irritant | Lapin         | -         | 24 heures 1 milligramms               | -           |
|                                   | Peau - Hautement irritant  | Cochon d'Inde | -         | 24 heures 50 milligramms              | -           |



D8229061 v8.0

**11. Données toxicologiques**

|                               |                            |               |   |                           |   |
|-------------------------------|----------------------------|---------------|---|---------------------------|---|
| Alcohols, C16-18, ethoxylated | Peau - Hautement irritant  | Humain        | - | 24 heures 50 milligrams   | - |
|                               | Peau - Hautement irritant  | Lapin         | - | 24 heures 50 milligrams   | - |
| alpha-Hexylcinnamaldehyde     | Yeux - Modérément irritant | Lapin         | - | 24 heures 100 microliters | - |
|                               | Peau - Modérément irritant | Lapin         | - | 24 heures 500 microliters | - |
|                               | Peau - Hautement irritant  | Cochon d'Inde | - | 24 heures 100 milligrams  | - |
|                               | Peau - Modérément irritant | Lapin         | - | 24 heures 500 milligrams  | - |
|                               | Peau - Hautement irritant  | Lapin         | - | 24 heures 100 milligrams  | - |

**Conclusion/Résumé**

- Peau** : Peut provoquer des réactions allergènes chez certains individus. Provoque des brûlures.
- Yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.
- Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Sensibilisation**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé**

- Peau** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
- Respiratoire** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Mutagénicité**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé**

- : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Cancérogénicité**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé**

- : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Toxicité pour la reproduction**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé**

- : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Téatogénicité**

Non disponible.

**Conclusion/Résumé**

- : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

**Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -**

Non disponible.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -**

Non disponible.

**Risque d'absorption par aspiration**

D8229061 v8.0

## 11. Données toxicologiques

Non disponible.

**Renseignements sur les voies d'exposition probables** : Non disponible.

### Effets aigus potentiels sur la santé

**Contact avec les yeux** : Provoque de graves lésions des yeux.  
**Inhalation** : Toxique par inhalation.  
**Contact avec la peau** : Provoque de graves brûlures.  
**Ingestion** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

**Contact avec les yeux** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur  
larmolement  
rougeur

**Inhalation** : Aucune donnée spécifique.

**Contact avec la peau** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleur ou irritation  
rougeur  
la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

**Ingestion** : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:  
douleurs stomacales

### Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

#### Exposition de courte durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.  
**Effets différés possibles** : Non disponible.

#### Exposition de longue durée

**Effets immédiats possibles** : Non disponible.  
**Effets différés possibles** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.  
**Généralités** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Cancérogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Mutagénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Tératogénicité** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Effets sur le développement** : Aucun effet important ou danger critique connu.  
**Effets sur la fertilité** : Aucun effet important ou danger critique connu.

### Valeurs numériques de toxicité

#### Estimations de la toxicité aiguë

D8229061 v8.0

## 11. Données toxicologiques

| Voie                 | Valeur ETA   |
|----------------------|--------------|
| Orale                | 2816.8 mg/kg |
| Inhalation (vapeurs) | 6.777 mg/l   |

## 12. Données écologiques

### Toxicité

| Nom du produit ou de l'ingrédient               | Résultat                          | Espèces                                  | Exposition |
|---|-----------------------------------|--|------------|
| urée  | Aiguë CE50 6573.1 mg/l Eau douce  | Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate | 48 heures  |
|   | Aiguë CE50 3910000 µg/l Eau douce | Daphnie - Daphnia magna - Néonate        | 48 heures  |
|   | Aiguë CL50 5000 µg/l Eau douce    | Poisson - Colisa fasciata - Estivaux     | 96 heures  |
| Calcium, hydroxyde de                           | Chronique NOEC 2 g/L Eau douce    | Poisson - Heteropneustes fossilis        | 30 jours   |
|   | Aiguë CL50 33884.4 µg/l Eau douce | Poisson - Clarias gariepinus - Estivaux  | 96 heures  |
| Acide thioglycolique<br>Potassium, hydroxyde de | Aiguë CL50 30000 µg/l Eau douce   | Poisson - Pimephales promelas            | 96 heures  |
|   | Aiguë CL50 80 ppm Eau douce       | Poisson - Gambusia affinis - Adulte      | 96 heures  |

**Conclusion/Résumé** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

### Persistance et dégradation

Non disponible.

### Potentiel de bioaccumulation

| Nom du produit ou de l'ingrédient | LogP <sub>ow</sub> | BCF | Potentiel |
|-----------------------------------|--------------------|-----|-----------|
| urée                              | <-1.73             | -   | faible    |
| Acide thioglycolique              | -2.99              | -   | faible    |

### Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau (K<sub>oc</sub>)** : Non disponible.

### Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.  
L'émission de grandes quantités dans l'eau peut entraîner une modification du pH avec pour résultat un danger pour la vie aquatique.

D8229061 v8.0

## 13. Données sur l'élimination

**Méthodes d'élimination** : Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

## 14. Informations relatives au transport

| Informations sur la réglementation | Numéro ONU    | Nom d'expédition correct | Classes         | GE* | Étiquette | Autres informations |
|------------------------------------|---------------|--------------------------|-----------------|-----|-----------|---------------------|
| <b>Classification pour le DOT</b>  | Not Regulated | Not Applicable           | Non disponible. | -   |           | -                   |
| <b>Classification pour le TMD</b>  | Not Regulated | Not Applicable           | Non disponible. | -   |           | -                   |
| <b>Classement mexicain</b>         | Not Regulated | Not Applicable           | Non disponible. | -   |           | -                   |
| <b>Classe IMDG</b>                 | Not Regulated | Not Applicable           | Non disponible. | -   |           | -                   |
| <b>Classe IATA-DGR</b>             | Not Regulated | Not Applicable           | Not available.  | -   |           | -                   |

**Protections spéciales pour l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

GE\* : Groupe d'emballage

D8229061 v8.0

## 15. Informations sur la réglementation

**Réglementations États-Unis** : TSCA 8(a) PAIR: pipéronal;  $\alpha$ -hexylcinnamaldéhyde; 2-(4-tert-butylbenzyl) propionaldéhyde  
 TSCA 8(a) CDR Exempt/Partial exemption: Indéterminé  
 Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.  
 CWA (Clean Water Act) 311: Potassium, hydroxyde de

Clean Air Act Section 112 (b) Hazardous Air Pollutants (HAPs) : Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class I Substances : Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class II Substances : Non inscrit

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals) : Non inscrit

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) : Non inscrit

### SARA 302/304

#### Composition/information sur les ingrédients

Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 304 RQ : Non applicable.

### SARA 311/312

Classification : Risque immédiat (aigu) pour la santé

#### Composition/information sur les ingrédients

| Nom                           | %       | Risques d'incendie | Décompression soudaine | Réactif | Risque immédiat (aigu) pour la santé | Danger d'intoxication différée (chronique) |
|-------------------------------|---------|--------------------|------------------------|---------|--------------------------------------|--|
| urée                          | 5 - 10  | Non.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |
| Calcium, hydroxyde de         | 2.5 - 5 | Non.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |
| Acide thioglycolique          | 2.5 - 5 | Non.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |
| Potassium, hydroxyde de       | 1 - 2.5 | Non.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |
| Alcohols, C16-18, ethoxylated | 1 - 2.5 | Non.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |
| alpha-Hexylcinnamaldehyde     | 0.1 - 1 | Non.               | Non.                   | Non.    | Oui.                                 | Non.                                       |

### Réglementations d'État

**Massachusetts** : Les composants suivants sont répertoriés: POTASSIUM HYDROXIDE; SOAPSTONE; THIOGLYCOLIC ACID; CALCIUM HYDROXIDE

**New York** : Les composants suivants sont répertoriés: Potassium hydroxide

**New Jersey** : Les composants suivants sont répertoriés: MINERAL OIL (UNTREATED and MILDLY TREATED); POTASSIUM HYDROXIDE; CAUSTIC POTASH; SOAPSTONE; THIOGLYCOLIC ACID; ACETIC ACID, MERCAPTO-; CALCIUM HYDROXIDE; HYDRATED LIME; TITANIUM DIOXIDE; TITANIUM OXIDE (TiO<sub>2</sub>)

**Pennsylvanie** : Les composants suivants sont répertoriés: POTASSIUM HYDROXIDE (K(OH)); SOAPSTONE DUST; ACETIC ACID, MERCAPTO-; CALCIUM HYDROXIDE (CA(OH)<sub>2</sub>); TITANIUM OXIDE (TIO<sub>2</sub>)

## 15. Informations sur la réglementation

### Canada

- SIMDUT (Canada)** : Classe D-1A: Substance ayant des effets toxiques immédiats et graves (TRÈS TOXIQUE).  
 Classe D-2A: Matières causant d'autres effets toxiques (TRÈS TOXIQUE).  
 Class E: Matières corrosives

### Listes canadiennes

- INRP canadien** : Les composants suivants sont répertoriés: Huile minérale blanche

- Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)** : Aucun des composants n'est répertorié.

- Inventaire du Canada** : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### Éléments de l'étiquette

- Mesures de précaution** :
- Read and follow all precautions and directions before use. Do not exceed 6 minutes total application time
  - Suitable for men and women
  - use on the chest, back, legs, arms, underarms and groin/bikini line.
  - Not suitable for use on head, face, eyes, nose, ears, around the anus, genitals and nipples or any other body part.
  - Someone should assist when removing hair from hard to reach areas like the back
  - This person should also be aware of all precautions
  - Do not use on varicose veins, scars, moles, spotty, broken, irritated, sunburnt skin or on skin that has had an adverse reaction to hair removal creams in the past.
  - Always leave 72 hours between hair removal sessions.
  - Check with your doctor before using if you are on any medication which can affect the skin, if you suffer from any skin related disorder, or if you have a condition which may affect the skin.
  - Before every use, TEST YOUR SKIN REACTION by applying and removing the product to a small part of the area you wish to treat, following the directions for use. If after 24 HOURS there is no adverse reaction, continue to use.
  - If you experience any smarting/tingling during use, remove the product immediately and rinse thoroughly with cold water. If a burning sensation persists, seek medical advice.
  - Skin may be more sensitive for a short time after use, so avoid scratching.
  - After use we recommend waiting 24 hours before using antiperspirant, any other perfumed product, using artificial tanning equipment, swimming or sunbathing.
  - KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
  - In case of ingestion, seek medical advice immediately and show outer pack.
  - Avoid contact with eyes. In the event of contact with eyes, rinse immediately with plenty of Water and seek medical advice.
  - Contains alkali and thioglycolate.
  - Product may cause surfaces to become slippery.
  - Avoid spillage on carpets, clothes and flooring.

#### Safety label for women

- Read and follow all precautions and directions before use. Do not exceed 10 minutes total application time
- Suitable for men and women

## 15. Informations sur la réglementation

- Suitable for use on the legs, arms, upper lip, underarms, and groin/bikini line.
- NOT SUITABLE for use on head, face, eyes, nose, ears, around the anus, genitals and nipples or any other body parts
- Do not use on varicose veins, scars, moles, spotty, broken, irritated, sunburnt skin or on skin that has had an adverse reaction to hair removal creams in the past.
- Always leave 72 hours between hair removal sessions.
- Check with your doctor before using if you are on any medication which can affect the skin, if you suffer from any skin related disorder, or if you have a condition which may affect the skin.
- Before every use, TEST YOUR SKIN REACTION by applying and removing the product to a small part of the area you wish to treat, following the directions for use. If after 24 HOURS there is no adverse reaction, continue to use.
- If you experience any smarting/tingling during use, remove the product immediately and rinse thoroughly with cold water. If a burning sensation persists, seek medical advice.
- Skin may be more sensitive for a short time after use, so avoid scratching.
- After use we recommend waiting 24 hours before using antiperspirant, any other perfumed product, using artificial tanning equipment, swimming or sunbathing.
- KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN
- In case of ingestion, seek medical advice immediately and show outer pack.
- Avoid contact with eyes. In the event of contact with eyes, rinse immediately with plenty of Water and seek medical advice.
- Contains alkali and thioglycolate.
- Product may cause surfaces to become slippery.
- Avoid spillage on carpets, clothes and flooring.

### INCI list - 8185523

Aqua, Urea, Potassium Thioglycolate, Paraffinum Liquidum, Cetearyl Alcohol, Calcium Hydroxide, Talc, Cetareth-20, Glycerin, Sorbitol, Parfum, Magnesium Trisilicate, Potassium Hydroxide, Propylene Glycol, Lithium Magnesium Sodium Silicate, Butyrospermum Parkii Butter, Sodium Gluconate, Acrylates Copolymer, Hydrated Silica, CI 77891

### INCI List - 8185435

Hydroxide, Talc, Cetareth-20, Glycerin, Sorbitol, Parfum, Magnesium Trisilicate, Propylene Glycol, Lithium Magnesium Sodium Silicate, Sodium Gluconate, Tocopheryl Acetate, Aloe Barbadensis Leaf Juice, Hexyl Cinnamal, Linalool, Acrylates Copolymer, Butylphenyl Methylpropional, Potassium Sorbate, Sodium Benzoate, CI 77891

Éviter le contact avec les yeux.

Tenir hors de portée des enfants.



D8229061 v8.0

## 16. Autres informations

**Hazardous Material Information System (États-Unis)** :

|                         |   |   |
|-------------------------|---|---|
| Santé                   | * | 3 |
| Inflammabilité          |   | 1 |
| Risques physiques       |   | 0 |
| Protection individuelle |   |   |

**Attention:** L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière.

**National Fire Protection Association (États-Unis)** :



Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

**Légende des abréviations** :

- ETA = Estimation de la toxicité aiguë
- FBC = Facteur de bioconcentration
- SGH = Système Général Harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
- IATA = Association international du transport aérien
- CVI = conteneurs en vrac intermédiaires
- code IMDG = code maritime international des marchandises dangereuses
- LogK<sub>ow</sub> = coefficient de partage octanol/eau
- MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, telle que modifiée par le Protocole de 1978. ("MARPOL" = pollution maritime)
- NU = Nations Unies

**Date d'édition** : 17/05/2018

**Date de publication précédente** : 17/05/2018

**Version** : 8

D8229061 v8.0

## 16. Autres informations

**Élaborée par** : Reckitt Benckiser Hull (UK)  
Dansom Lane  
Hull, HU8 7DS  
United Kingdom  
T +44 (0)1482 326151  
F +44 (0)1482 582532

**Commentaires à l'issue de la révision** : Range update in section 3

✔ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.